

Modèles structurels du degré secondaire I (année scolaire 2015-2016)

| | Modèles structurels du degré secondaire I |
|-------------------|--|
| BE-fr | Structure coopérative. |
| FR-fr | Structure avec 3 filières distinctes. 3 types de classe : Exigences de base, Générale, Prégymnasiale. |
| GE | Structure avec 3 filières distinctes. 9 ^e : 3 regroupements : Exigences de base, Exigences moyennes, Exigences élevées. 10 ^e et 11 ^e : 3 sections : Communication et Technologie (CT), Langues vivantes et Communication (LC), Littéraire-Scientifique (LS), cette dernière avec trois « profils » : Latin (L), Langues vivantes (LV) ou Sciences (S). |
| JU ⁽¹⁾ | Structure intégrée. Cours communs (classes hétérogènes) + Cours à niveaux (A, B, C) en mathématiques, français et allemand (40% niveau A, 35% niveau B, 25% niveau C) + Cours à options (quatre groupes homogènes) + Cours facultatifs. |
| NE ⁽²⁾ | Cohabitation de deux systèmes : a) Structure intégrée (9^e). Classes hétérogènes avec deux niveaux en français et mathématiques. b) Structure avec 3 filières distinctes (10^e et 11^e). 3 sections : Préprofessionnelle, Moderne, Maturités. |
| VS ⁽³⁾ | Structure intégrée. 9 ^e : Cours à niveaux (I et II) en langue 1 et mathématiques. 10 ^e et 11 ^e : Cours à niveaux (I et II) en langue 1, mathématiques, langue 2 et sciences. |
| VD | Structure à filières. 2 sections : Voie pré-gymnasiale : une option spécifique (économie et droit ou italien ou latin ou mathématiques et physique) ; Voie générale : 2 niveaux en français, mathématiques et allemand et 2 options de compétences orientées métiers (OCOM). |

Remarques :

Le tableau ci-dessus montre les réponses de l'enquête auprès des cantons à la question : « Comment peut-on qualifier le(s) modèle(s) structurel(s) (ne pas tenir compte des classes spéciales, classes ateliers, classes à effectifs réduits, etc.) ? ».

Les degrés de la scolarité obligatoire sont définis d'après la Convention scolaire romande.

Notes :

(1) JU : Chaque élève est décrit par un profil avec le niveau dans les trois disciplines fondamentales et l'option. Cela permet de différencier trois niveaux d'exigences.

(2) NE : Dès la rentrée scolaire de 2015, le canton introduit une structure intégrée en 9^e année avec des classes hétérogènes et des niveaux en français et en mathématiques. Dès 2016, la 10^e année a été rénovée selon le même principe avec l'ajout de 3 disciplines à niveaux, soit l'allemand, l'anglais et les sciences de la nature. Dès 2017, la 11^e a été également rénovée avec 5 disciplines à niveaux et des options académiques et professionnelles.

(3) VS : La loi sur le cycle d'orientation (CO) a unifié les pratiques.

Source : Centre d'information et de documentation de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP-IDES), Enquête auprès des cantons 2015-2016, <http://www.edk.ch/dyn/15493.php> (consulté le 09.01.2017 et modifié par les services concernés des cantons de Genève et de Vaud, en février 2017).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2017).